

Congrès 2008

Thoune, 30 et 31 octobre



■ Schweizer Syndikat Medienschaffender ■ Syndicat suisse des massmedia ■ Sindacato svizzero dei mass media ■ Sindicat svizzer dils mediums da massa

Résolution

Renforçons l'AVS ! Votons oui le 30 novembre !

L'AVS se porte bien. La crise financière actuelle le montre une fois de plus : l'AVS est un système de prévoyance vieillesse bien plus sûr que les 2^e et 3^e piliers qui dépendent des marchés financiers. Cela fait des années que le Conseil fédéral et les partis bourgeois nous prédisent le plongeon de l'AVS dans les chiffres rouges. Mais c'est tout le contraire qui se produit : l'AVS a en effet réalisé un excédent de plus de 10 milliards de francs pour les années 2000 à 2006, démentant les prévisions du Conseil fédéral d'un déficit cumulé de plus de 5 milliards de francs pour cette période. Nous savons ce que nous apporte l'AVS et nous n'admettrons pas qu'elle soit continuellement dénigrée. Son financement solidaire et le principe de la répartition sur lequel elle est construite lui assurent en effet des fondements solides.

Pouvoir choisir le moment de sa retraite est un besoin essentiel pour une majorité de salariés. Or la retraite anticipée est en train de devenir un privilège réservé aux catégories les plus aisées. Les personnes qui en auraient le plus besoin parce qu'elles accomplissent des travaux pénibles ne peuvent plus se la permettre. C'est cette injustice que l'initiative des syndicats pour un âge de la retraite flexible veut corriger.

Cette retraite flexible, le Conseil fédéral n'a cessé de la promettre à la population, mais il n'a jamais tenu sa promesse. Si l'initiative des syndicats est acceptée le 30 novembre, nous pourrons donc enfin permettre à chacun, dès 62 ans, de choisir l'âge de sa retraite, sans être pénalisé par une réduction de sa rente, hormis pour les salaires les plus élevés.

Les employeurs affirment aujourd'hui qu'ils auront besoin à l'avenir des salariés les plus âgés et qu'il faudrait donc rendre plus difficile la retraite anticipée. Mais ils sont encore bien loin d'avoir démontré leur envie de garder des personnes de plus de 65 ans. Au contraire : ils tendent de plus en plus à se débarrasser des salariés dès que ceux-ci franchissent le cap des 50 ou 55 ans, au point que dans de nombreuses branches, en dépit de l'absence de retraite anticipée, il n'y a pratiquement pas d'employés de plus de 60 ans. Ils sont à l'AI ou au chômage.

Si les employeurs proposaient vraiment de meilleures conditions aux plus âgés de leurs salariés, nous serions les premiers à applaudir. L'initiative des syndicats vise précisément à offrir la possibilité de choisir. D'un côté, les personnes satisfaites de leur travail et désireuses de continuer à travailler, pourront le faire ; de l'autre, celles et ceux qui voudront prendre leur retraite à 62, 63 ou 64 ans en auront la possibilité sans réduction de leur rente AVS.

C'est donc un OUI convaincu à l'âge AVS flexible que nous déposerons dans l'urne le 30 novembre prochain. Et pour amener la population à voter OUI, nous serons dans la rue et participerons aux quelque 1000 stands des unions syndicales régionales, dans toute la Suisse.

03.11.2008